

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

SEPTEMBRE 2022

1. Travaux communaux 2022

- Remise en état de la voirie chemin de Molay → Terminée
- Remise en état des sanitaires des vestiaires du stade → Terminée
- Réfection du hall de l'école → Terminée
- Fourniture et pose des compteurs d'eau et télérelève → En cours
- Sécurité traversée du village et protection des piétons → Attente réponse subventions
- Schémas directeurs réseaux d'eau et d'assainissement → Reportés en 2023
- Clôture et portail aire de jeux → Reportés fin d'année

2. Rentrée scolaire 2022 / 2023

En juillet, des travaux de rénovation ont été réalisés par l'entreprise TTH dans le hall d'entrée de l'école. Petits et grands ont eu la surprise de découvrir une école pleine de couleurs et un plafond tout neuf !

Cette année, l'école accueille 86 élèves du RPI répartis en 4 classes.

- Classe de maternelle de Céline GARTNER : 13 élèves de PS
7 élèves de MS
5 élèves de GS
- Classe de CP / CE1 d'Ingrid THIEBAUD : 9 élèves de CP
10 élèves de CE1
- Classe de CE1/CE2 de Valérie CECINAS : 8 élèves de CE1
11 élèves de CE2
- Classe de CM1/CM2 de Mélanie LETTARDI : 13 élèves de CM1
10 élèves de CM2

Clémentine VUILLOT - PERRUICHE, enseignante, intervient aussi dans les classes de CP/CE1 et CM1/CM2.

Le personnel communal chargé du service de la garderie du matin et du soir, de la cantine et du ménage des locaux est Sandrine GIROD et Elodie GORMOND. Patricia VACELET, en CAE, les complète et les aide dans leurs missions.

Depuis la rentrée la cantine est livrée par la cuisine d'Uzel qui est un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) situé à Besançon.

Pour la deuxième année consécutive, deux services sont mis en place à la cantine : un premier pour les enfants de maternelle, un second pour ceux de primaire. Cela permet à chaque groupe d'enfants d'avoir un temps de récréation avant ou après le service, et un temps de pause méridienne plus calme et plus serein.

Devant l'augmentation du nombre d'inscriptions des enfants fréquentant la cantine, nous avons dû recruter une personne en CDD pour cette année scolaire. Deux villageoises, Mmes Colette BONGAIN et Christiane MERCET viennent en renfort bénévolement, au pied levé, depuis trois ans à chaque fois que nécessaire. C'est donc tout naturellement, en accord avec les municipalités de Balaiseaux et Saint Baraing que nous leur avons proposé d'être contractuelles pour venir à tour de rôle aider à l'encadrement. Grâce à cette embauche, le confort et le niveau de sécurité des enfants vont pouvoir être maintenus.

Nous souhaitons à tous, petits et grands, enseignants et employées municipales, une très bonne année scolaire.

3. Village fleuri

Les membres du jury du concours des villages fleuris ont sillonné les rues de notre village le mercredi 20 juillet. Ils ont visité et apprécié le jardin partagé des petits et des grands.

4. Dématérialisation des actes

Dans un souci de simplification, une réforme des règles de publicité supprime par ordonnance le compte-rendu des séances du conseil municipal. À compter du 1^{er} juillet 2022, uniquement la liste des délibérations sera affichée en mairie afin d'assurer une information rapide du public. Les procès-verbaux de la séance seront accessibles sur le site internet dans la semaine suivant le prochain conseil municipal.

5. Affouage

Les personnes intéressées par de l'affouage, doivent s'inscrire en mairie avant le 1^{er} novembre.

6. Incivilités

Il a été constaté récemment le dépôt sauvage d'une dizaine de sacs d'ordures ménagères à côté de la benne à déchets verts. Régulièrement nous constatons des déchets à proximité des containers. La mini déchetterie est réservée aux habitants de Rahon et accepte uniquement, les déchets verts, le papier, les vêtements et le verre des bouteilles. Tout le reste doit être déposé dans les bacs de ramassage ou à la déchetterie à Chaussin.

7. Disposition vis-à-vis des chiens

Lors du dernier conseil municipal, il a été discuté du problème des chiens sur la commune. Nous rappelons aux propriétaires de chiens les consignes à respecter :

- Si je croise quelqu'un, je rappelle mon chien et je le garde au pied ou je le tiens en laisse.
- Si mon chien défèque dans un lieu public, même si nous sommes à la campagne, je ramasse ses déjections ou les jette en dehors du passage du public (fossé, champ, etc ...).
- Si mon chien aboie, je fais le nécessaire pour le faire taire.

Nous comptons sur le civisme et le savoir vivre des propriétaires de chiens pour appliquer ces dispositions dans le but de respecter les autres personnes.

Si le non-respect de ces consignes perdure, le maire, devra prendre un arrêté en conséquence.

8. Bacs à déchets individuels : rappels

Les conteneurs individuels d'ordures ménagères sont à sortir au bord de la route le mercredi soir et à rentrer le jeudi après le ramassage.

Toutes les semaines pour les bacs à déchets (gris)

Une semaine sur deux (semaine impaire en 2022) pour les bacs à déchets recyclables (jaune ou bleu)

Dans le cas d'un jour férié dans la semaine, le jour de collecte est décalé d'un jour.

En aucun cas, les bacs doivent rester au bord de la route en dehors de ces périodes.

9. Cartes avantages jeunes

Les cartes avantage jeunes commandées sont à retirer en mairie depuis le 1^{er} septembre 2022.

10. Registre nominatif des personnes vulnérables

La municipalité doit tenir un registre nominatif en cas de plan d'alerte et d'urgence pour les personnes vulnérables. Pour les personnes concernées et qui le souhaitent, vous trouverez en pièce jointe l'imprimé « Formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif » à retourner en mairie.

11. Retour sur la fête du village

La fête a été un franc succès grâce à la mobilisation des bénévoles des associations du village, notamment du Foyer Rural et du Football Club. Les visiteurs ont beaucoup apprécié les différentes animations proposées ainsi que le repas dansant, avec un orchestre qui a su apporter une joyeuse ambiance.

Merci à tous les participants et surtout aux bénévoles, qui ont visiblement pris du plaisir à se coordonner et à travailler ensemble, afin d'offrir ce beau programme au cœur de notre village !

12. Repas des aînés

L'épidémie de COVID-19 étant toujours présente, il a été décidé cette année encore d'annuler le repas des aînés et de proposer un colis à toutes les personnes âgées de 70 ans et plus. Les personnes non inscrites en mairie sont priées de le faire avant fin septembre.

13. Inauguration parcours de santé

Le nouveau parcours de santé est maintenant opérationnel. Nous vous proposons de le découvrir à l'occasion d'une inauguration avec les élus et les organismes financeurs **le dimanche 9 octobre 2022 à 11h00 à l'étang du Bief Madame**. Un pot sera offert à l'issue de la visite.

Nous vous attendons nombreux en tenue de sport ou juste en accompagnateur.

14. Accueil nouveaux habitants

Afin de présenter la commune, l'équipe municipale, le personnel, l'école, les bâtiments communaux, notre site internet, ainsi que les associations du village, une réunion d'information sera proposée aux nouveaux habitants **le samedi 22 octobre 2022 à 10h00** en mairie. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées. Si vous êtes arrivé (e) sur la commune depuis juillet 2019 et que vous n'avez pas reçu de courrier, merci de vous adresser en mairie.

15. Cérémonie du 11 novembre

Tous les habitants sont invités à la cérémonie de commémoration au monument aux morts **le vendredi 11 novembre 2022 à 10h30**. Un pot sera offert par la municipalité et les anciens combattants à l'issue de l'évènement.

16. Opération brioches

Comme chaque année l'A.P.E.I. (Association des Parents d'Enfants en situation de Handicap) de Lons-le-Saunier, Arbois et Saint-Claude organise une vente de brioches.

Cette vente se déroulera **du lundi 3 au dimanche 9 octobre 2022**.

Il sera possible d'acheter des brioches (5,00 €) grâce au porte-à-porte effectué par les bénévoles qui sillonneront les rues du village. Si vous êtes intéressé(ée) pour aider à cette opération, vous pouvez contacter Colette BONGAIN Tél : 03.84.81.75.96.

Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Objectifs 2022 de l'A.P.E.I. d'Arbois : Amélioration du quotidien des personnes accueillies.

17. Changement des compteurs d'eau

Le changement des compteurs d'eau doit commencer au mois d'octobre. Une réunion publique est organisée avec le prestataire pour expliquer le déroulement de l'opération mercredi 5 octobre à 20h00 en mairie (salle BELIN)

18. Le coin des associations

- L'A.P.E.R.O. envisage de vider l'étang du Bief Madame début novembre, après la fermeture de la pêche du 31 octobre, pour faire le bilan de ce qui reste comme poisson dans l'étang. Les poissons restants seront remis dans l'étang de l'Eboirou en amont, en attendant que le grand étang se remplisse.
- ANYWEST : les cours de Country et de Danse en ligne ont repris dans la grande salle.
 - Novices : le jeudi de 19h00 à 20h30.
 - Intermédiaires : le jeudi de 20h00 à 21h30.
 - Débutants « pas de base » : le lundi de 17h00 à 18h15.
 - Débutants : le lundi de 18h30 à 20h00.
- Section scrapbooking du Foyer Rural : il reste encore quelques places pour participer aux séances du mercredi soir à 18h30 dans la petite salle. N'hésitez pas à contacter le foyer rural fr.rahon39@gmail.com si vous êtes intéressés.
- Théâtre « Les Baladins de Rahon » : Les représentations prévues initialement fin octobre – début novembre 2022 sont reportées au printemps 2023. Les dates seront communiquées ultérieurement
- Calendrier des événements :

27 septembre à 20h30 à Rahon	Assemblée générale	A.P.E.
15 octobre 9h00 à 12h00	Marché de producteurs	C.I.M.P.A.M
10 novembre 2022 à 20h00	Concours de tarot	Football Club
Début novembre (Date à définir)	Bourse aux jouets	Foyer Rural
Début novembre (Date à définir)	Pêche de l'étang du Bief Madame	A.P.E.R.O
13 novembre 2022	Concours de saut d'obstacles	Rahon Sport Equitation
19 novembre 2022 9h00 à 12h00	Marché de producteurs	C.I.M.P.A.M
02 et 03 décembre 2022	Téléthon	Foyer Rural

Le Maire,
Bernard PUSSET

